

La téléconsultation Prédice

est une solution sécurisée
de consultation à distance !



Porté par l'**Agence Régionale de Santé**, Prédice est le **bouquet de services e-santé** des Hauts de France, pour les patients et les professionnels de santé.

Qu'est-ce que le service de téléconsultation Prédice ?

**Le patient
(accompagné
ou non)**



**participe à une
consultation à
distance sécurisée**



**avec un
professionnel médical
des Hauts-de-France**



Pourquoi une téléconsultation ?

- Pour m'éviter un déplacement et des contacts physiques
- Pour consulter plus rapidement
- Parce que ma situation médicale le permet



Mes droits et la sécurité de mes données

- Mon consentement est nécessaire pour la téléconsultation
- Le secret médical est assuré
- Mes données personnelles sont protégées



Quel est l'équipement nécessaire ?

- Un ordinateur, une tablette ou un smartphone équipé(e) d'une caméra pour la vidéotransmission
- Une connexion internet avec un débit adapté



Comment payer et être remboursé ?

- La téléconsultation est facturée par le médecin téléconsultant de la même façon qu'en face-à-face (*prise en charge à 100% pour la Covid-19, solidarites-sante.gouv.fr*)
- Les modalités de remboursement sont les mêmes que pour une consultation classique

Comment utiliser le service de téléconsultation Prédice ?

S'il a adhéré au service de téléconsultation Prédice, votre professionnel médical pourra vous proposer de réaliser une téléconsultation sécurisée Prédice.

Les usages Prédice seront amenés à évoluer prochainement, notamment avec l'ouverture du service de e-RDV, vous permettant de prendre un rendez-vous de téléconsultation en ligne.

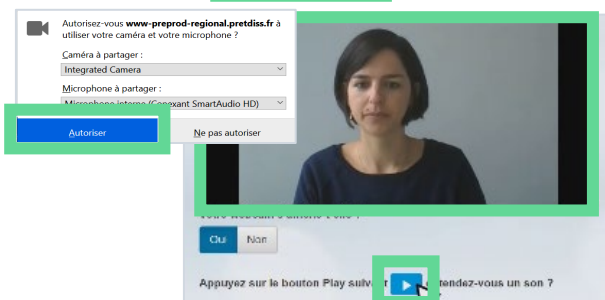
Tester votre matériel *(si vous utilisez un ordinateur)*

- Dans le mail reçu de confirmation de téléconsultation (de Prédice), cliquez sur le lien vous permettant de tester la compatibilité de votre matériel informatique.
- Autorisez l'accès à votre microphone, ainsi qu'à votre caméra.
- Vérifiez que votre vidéo et votre dispositif audio fonctionnent.

Si votre matériel n'est pas adapté, informez-en votre professionnel médical.



Avant la téléconsultation, **cliquez ici** pour tester...



Entrer en téléconsultation

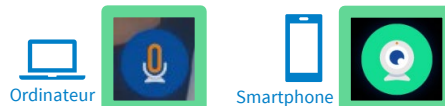
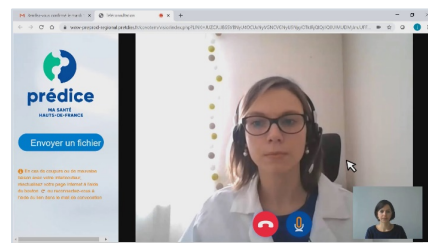
- Assurez-vous d'avoir vos documents médicaux à proximité et d'être dans un lieu calme.
- Dans le mail / SMS reçu de confirmation de téléconsultation, cliquez sur le lien vous permettant d'accéder à la téléconsultation.

La téléconsultation démarre.




- Placez-vous face à la caméra et parlez assez fort.
- Assurez-vous que vous entendez et voyez le professionnel.
- Si besoin, vous pouvez changer le périphérique de votre micro / l'orientation de votre caméra



A la date et l'heure ..., **cliquez ici** pour rejoindre ...



Transmettre un document *(si besoin)*

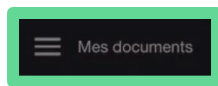
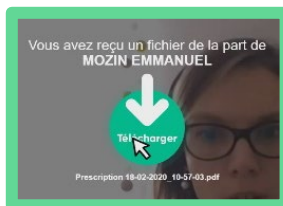
- Pour transmettre un document, cliquez sur :  Ordinateur  Smartphone  Envoyer un fichier
- Cliquez sur la zone prévue à cet effet pour accéder à vos fichiers. Sélectionnez le document que vous souhaitez partager avec le professionnel
- Puis cliquez sur « Envoyer ».



Récupérer un document adressé par le professionnel médical

Si le professionnel vous **envoie un document** (ordonnance, arrêt de travail, ...) :

- Dans la **fenêtre** qui s'affiche à l'écran, **cliquez sur le bouton « Télécharger »**.
- **Enregistrez** le document en cliquant sur « **Enregistrer le fichier** », puis cliquez sur « **OK** ».



Attention, les documents envoyés par le professionnel médical sont accessibles durant toute la téléconsultation, mais ne sont plus disponibles une fois la téléconsultation terminée.

- **Pensez donc bien à les télécharger avant de quitter la téléconsultation.**

Payer la téléconsultation

Selon le cas, le professionnel peut vous demander de payer la téléconsultation :

- Dans la **fenêtre** qui s'affiche à l'écran avec le **montant de la consultation**, cliquez sur « **Payer** » pour lancer le paiement.
- **Saisissez** les informations relatives à votre **carte bancaire**, puis cliquez sur « **Payer** » pour confirmer le paiement.
- **Saisissez le code** envoyé par SMS ou validez le renvoi vers votre **application bancaire**.
- Cliquez sur « **Terminer** » pour finaliser le paiement.

Vous avez reçu une demande de paiement : **25.00 €**


Payer

Numéro de carte
Date d'expiration
Cryptogramme

Payer 25,00 EUR

Une fois le paiement effectué, vous recevrez un ticket bancaire par mail.

Quitter la téléconsultation

- Une fois la téléconsultation terminée, cliquez sur  pour **mettre fin à la téléconsultation**

i Pour en savoir plus, vous pouvez :

- Visionner la **vidéo de présentation du service de téléconsultation**.
- Consulter le **document d'information sur vos droits et la sécurité de vos données**.

QR Code



→ Pour cela, **scannez le QR Code** avec l'appareil photo de votre smartphone ou **cliquez** directement dessus.